Question UIT-R 242-2/5[[1]](#footnote-1)

Diagrammes de rayonnement de référence d'antennes équidirectives et sectorielles pour les services fixe et mobile destinés à être utilisés
 dans les études de partage

(1995-2000-2012-2015)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

*considérant*

*a)* que, pour déterminer les critères de partage de fréquences entre les systèmes point à multipoint du service fixe et les systèmes d'autres services ou entre les systèmes du service mobile terrestre et les systèmes d'autres services, il faut connaître les diagrammes de rayonnement des antennes équidirectives et sectorielles le long de tous les trajets possibles de brouillage;

*b)* que l'utilisation de diagrammes de rayonnement de référence pour des antennes équidirectives et sectorielles faciliterait le calcul des brouillages;

*c)* qu'il faudra peut-être des diagrammes de rayonnement de référence différents pour les divers types d'antennes utilisés,

*décide* de mettre à l'étude les Questions suivantes

1 Quels sont, dans les plans vertical et horizontal, les diagrammes de rayonnement mesurés en ce qui concerne les deux types de polarisation pour les antennes équidirectives et sectorielles types utilisées dans les systèmes point à multipoint du service fixe ou les systèmes mobiles terrestres?

2Quels diagrammes de rayonnement de référence, à utiliser dans les études de partage, peut‑on définir pour les différents types d'antennes?

*décide* en outre

1 que les résultats des études susmentionnées devraient être inclus dans une ou plusieurs Recommandation(s) ou dans un ou plusieurs Rapport(s);

2 que les études susmentionnées devraient être achevées d'ici à 2027.

NOTE – Voir la Recommandation UIT-R [F.1336](http://www.itu.int/rec/R-REC-F.1336/en).

Catégorie: S2

1. En 2023, la Commission d'études 5 des radiocommunications a repoussé la date d'achèvement des études au titre de cette Question. [↑](#footnote-ref-1)